

RECOMMANDATIONS

- ❖ **Le linge doit être marqué** dans sa totalité avec des marques tissées (pas collées mais cousues).

NOM – Prénom complet

- ❖ Si le marquage du linge n'est pas assuré par la famille, un forfait de 50€ vous sera demandé, dans la mesure où vous fournissez les marques tissées. Nous vous proposons de commander des marques à coudre si besoin. Merci de nous faire part de votre décision.

- ❖ Les vêtements doivent être **faciles d'entretien, lavables et séchables en machine**.
Ne pas mettre de linge portant la mention « Nettoyage à sec ».
- ❖ **Ne mettre ni vêtements en soie, ni pull « pure laine », ni mohair.**

Tout linge fragile sera entretenu par la famille.

- ❖ Choisir des vêtements faciles à mettre et à enlever. Préférer les boutonnages sur le devant, les jupes et pantalons à taille élastique, les vêtements amples.
- ❖ Les derniers habits (lors du décès) doivent être prévus dès l'arrivée.
- ❖ Les chaussons et chaussures doivent être pratiques, confortables, faciles à mettre. Le linge de corps doit être en coton (pouvant bouillir).
- ❖ Les draps, taies d'oreillers, couvertures, serviettes de toilette, gants de toilette, serviettes de bain, sont fournis par la Maison.

Date :

Date :

Signature

Signature de la lingère